



PROJET ÉDUCATIF

ESPACE INTERCOMMUNAL "LES CIGALES"

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE



Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le



ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE

MOT DU PRÉSIDENT

L'Espace Intercommunal Les Cigales est aujourd'hui bien plus qu'un équipement de services. Il est un véritable lieu de vie, de rencontres, d'échanges et de ressources, au cœur de notre territoire et au service de ses habitants.

À travers ce projet éducatif, les six communes membres du Syndicat réaffirment leur volonté de porter ensemble une politique éducative ambitieuse, accessible et en prise avec les évolutions de notre société. Cette volonté repose sur une conviction forte : l'éducation, le lien social et l'accompagnement des habitants sont des responsabilités collectives qui se construisent au plus près des territoires et des parcours de vie.

Dès le plus jeune âge, l'Espace Intercommunal Les Cigales accompagne les enfants et leurs familles, avant de poursuivre cette mission auprès des jeunes, des adultes, des seniors et des aidants. Cette diversité des publics fait de notre Espace un véritable carrefour intergénérationnel, où se rencontrent les enfants, les adolescents, les parents, les grands-parents, les professionnels et, plus largement, l'ensemble des habitants.

C'est dans cette capacité à créer des passerelles entre les générations, les publics et les services que réside toute la richesse et la singularité de notre action.

Notre ambition est également de répondre aux nouvelles réalités auxquelles chacun peut être confronté : parentalité, isolement, difficultés sociales, besoin d'accompagnement, recherche d'information ou d'orientation.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE

Berser
Levrault



L'Espace Intercommunal Les Cigales doit être un lieu où chacun peut trouver une écoute, une ressource, une réponse, une orientation ou, tout simplement, une occasion de rencontrer l'autre.

Ce projet éducatif, que je souhaite résolument ambitieux, porte une vision de l'action publique fondée sur le lien social, la solidarité et la citoyenneté. Il affirme également la place essentielle des habitants, véritables acteurs de cette dynamique, en favorisant leur participation, leurs initiatives et leur capacité à contribuer pleinement à la vie collective. Il doit permettre à chacun, quel que soit son âge ou sa situation, de trouver sa place et de développer son pouvoir d'agir.

Je souhaite également faire de l'Espace Intercommunal Les Cigales un lieu d'innovation sociale et éducative, capable d'expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement, de soutenir les initiatives et de rapprocher les services et les partenaires, afin de répondre toujours au plus près des besoins de notre territoire.

Cette ambition ne pourra toutefois être portée que collectivement. Elle repose sur l'engagement des communes membres, mais également sur la mobilisation de nos partenaires, l'implication des professionnels, que je tiens à remercier pour leur engagement, et surtout sur la participation des habitants.

C'est ensemble, par nos initiatives, nos échanges et notre capacité à agir collectivement, que nous pourrons faire vivre ce projet, renforcer les liens qui nous unissent et donner à chacun les moyens et la possibilité d'être pleinement acteur de son territoire.

Farès ORCET

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 
ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE

POURQUOI CE PROJET ÉDUCATIF

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE DU SIDSCAVAR

- UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN STRUCTURÉ AUTOUR D'AVIGNON
- UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE
- DES ENJEUX SOCIAUX IMPORTANTS
- EN BREF

LES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

LES AXES DU PROJET ÉDUCATIF

- FAVORISER L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS
- RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES PUBLICS
- VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE PARTENARIALE
- CRÉER DU LIEN ENTRE LES SERVICES AFIN DE MUTUALISER LES COMPÉTENCES ET CONSTRUIRE DES ACTIONS COLLECTIVES

LES DÉMARCHES DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ESPACE INTERCOMMUNAL LES CIGALES

LE PARTENARIAT

POURQUOI CE PROJET ÉDUCATIF



La co-construction d'un projet éducatif pour l'Espace Intercommunal les Cigales du SIDSCAVAR s'inscrit dans la volonté de structurer et de donner du sens aux actions menées au sein d'un lieu qui réunit plusieurs services complémentaires dédiés aux familles.

En accueillant sur un même site une crèche, un LAEP, un RPE, un ALSH, une Maison des Familles, un Espace Ressources pour les aidants, des partenaires institutionnels et des actions en faveur des seniors, cet équipement constitue un véritable **lieu de vie**, un pôle de soutien et de développement social **qui accompagne les publics** à différents moments de leur parcours de vie.

L'élaboration d'un projet éducatif commun permet de partager des **valeurs**, de clarifier les objectifs et de coordonner les pratiques professionnelles afin d'assurer une continuité d'accompagnement entre les différents publics.

Il favorise également une approche globale des besoins des enfants, des parents et des proches aidants, en valorisant la coopération entre les équipes et en renforçant la lisibilité des actions proposées.

Ainsi, le projet éducatif devient un cadre de référence qui garantit la cohérence des interventions, soutient la qualité de l'accueil et contribue à faire de l'espace Intercommunal les Cigales **un lieu ressource ouvert, inclusif et adapté** aux réalités du territoire.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE DU SIDSCAVAR

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

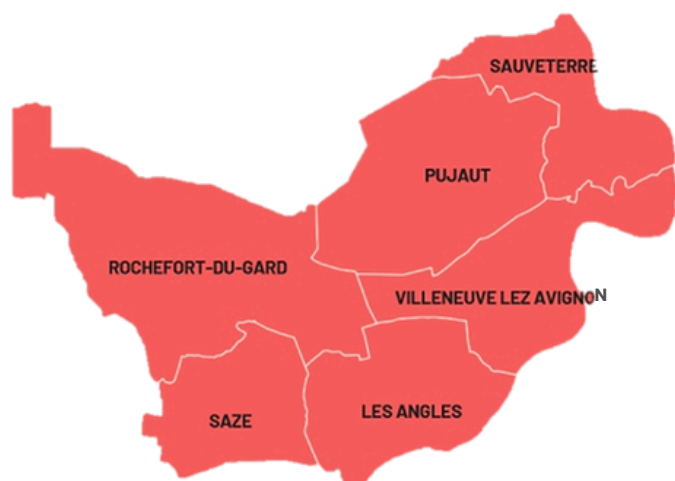
Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE



Le Syndicat Intercommunal pour le Développement Social des Cantons de Villeneuve-lès-Avignon et Roquemaure (SIDSCAVAR) constitue une **structure intercommunale** créée en 2002 visant à **mutualiser** et coordonner les politiques **sociales, éducatives** et **familiales** sur plusieurs communes du Gard rhodanien.

Le syndicat intervient aujourd'hui sur **six communes** situées à l'est du département du Gard :



Ce territoire fait partie de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et appartient pour une grande part à l'aire d'attraction de la ville-centre, ce qui influence fortement ses dynamiques démographiques, économiques et résidentielles.

Le SIDSCAVAR intervient principalement dans les domaines :

-  **Insertion Emploi**
-  **Petite Enfance**
-  **Enfance et Jeunesse**
-  **Accompagnement des Seniors**

Ces champs d'action traduisent la volonté de répondre aux besoins sociaux de la population locale tout en renforçant la **cohésion territoriale**.

L'animation de la vie sociale intervient en transversalité dans l'ensemble de ces domaines

➔ UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN STRUCTURÉ AUTOUR D'AVIGNON

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE



Une position stratégique dans le Gard rhodanien

Le territoire du SIDSCAVAR se situe dans le Gard rhodanien, à la frontière du département du Vaucluse et à proximité immédiate de la ville d'Avignon. Cette position géographique le place dans une zone périurbaine attractive, marquée par une forte mobilité domicile-travail vers le bassin d'emploi avignonnais.

Il s'étend sur 119.2 km².

Les communes du territoire appartiennent à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, qui regroupe plusieurs communes du Gard et du Vaucluse. Le **SIDSCAVAR** représente **20% de la population du Grand Avignon**.

Cette proximité avec Avignon entraîne plusieurs caractéristiques :

- Un développement résidentiel marqué
- Une population relativement mobile
- Une dépendance partielle à un pôle d'emploi extérieur
- Des dynamiques périurbaines fortes (habitat individuel, mobilités)

Certaines communes présentent néanmoins un caractère plus rural, notamment Saze, Sauveterre et Pujaut, où l'agriculture et les paysages de garrigue ou de plaine agricole restent très présents.



→ UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE



Une population de près de 40 000 habitants

En agrégeant les populations des six communes, le territoire du SIDSCAVAR représente **39 282 habitants** (Insee 2023).

Population par commune :

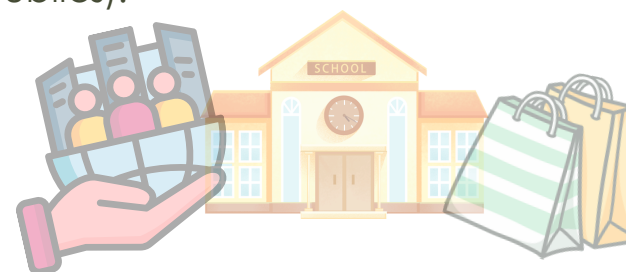
Commune	Population
Villeneuve lez Avignon	~13 535
Les Angles	~9 066
Rochefort du Gard	~8 335
Pujaut	~4 139
Sauveterre	~2 069
Saze	~2 138

Le territoire présente donc une structure démographique relativement équilibrée, avec **trois communes principales** :

- Villeneuve-lès-Avignon
- Les Angles
- Rochefort du Gard

concentrant une part importante de la population.

Ces communes disposent d'un niveau d'équipements et de services relativement important (commerces, établissements scolaires, services publics).



Des communes à dominante **rurale** :

- Saze
- Sauveterre
- Pujaut



Ces communes conservent une morphologie villageoise, avec une densité plus faible et un tissu économique encore marqué par l'agriculture ou les petites activités locales.

Cette diversité territoriale implique des besoins différenciés en matière d'action sociale et d'équipements publics.

C'est pourquoi, implantée à Rochefort du Gard, à la croisée de l'ensemble des communes du SIDSCAVAR, **l'Espace Intercommunal les Cigales est un lieu central** qui regroupe plusieurs services destinés aux familles et aux habitants du territoire. Il contribue à la mise en œuvre des actions socio-éducative du SIDSCAVAR sur le territoire.

Une croissance liée à la périurbanisation malgré une baisse de la natalité

Comme l'ensemble du département du Gard, le territoire bénéficie d'une **croissance démographique soutenue, portée** notamment par **l'arrivée de nouveaux habitants** attirés par le cadre de vie et la proximité des grands pôles urbains.

Depuis plusieurs décennies, les communes du SIDSCAVAR connaissent une augmentation régulière de leur population, notamment +5,1% de 2020 à 2025.

Toutefois, même si la proximité immédiate du bassin de vie d'Avignon favorise en effet l'installation de nouvelles populations et contribue à une croissance démographique en évolution,

cette dynamique doit être analysée à l'aune des évolutions démographiques observées à l'échelle départementale et régionale, **notamment la baisse progressive de la natalité.**

En effet, comme dans l'ensemble de la France, le département du Gard connaît depuis plusieurs années un recul du nombre de naissances.

Le taux de natalité y a diminué progressivement, passant d'environ 10,3 naissances pour 1 000 habitants en 2017 à environ 9,7 en 2022, puis autour de 8 à 9 naissances pour 1 000 habitants dans les estimations récentes.

Pour le territoire du SIDSCAVAR, la natalité a connu une **baisse de 25.5 % entre 2020 et 2023**.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large observée en Occitanie et en France, où la baisse de la fécondité constitue aujourd'hui le principal facteur expliquant le recul du nombre de naissances.

Le territoire du SIDSCAVAR n'échappe pas à cette règle qui est corroborée depuis 2024 par une diminution notable des demandes d'admission en crèche, ainsi qu'en accueil individuel auprès des assistants maternels (réf. : demandes de pré-inscriptions).

Une croissance liée à la périurbanisation malgré une baisse de la natalité

Ainsi, cette transformation démographique entraîne plusieurs conséquences :

- Un **ralentissement de la croissance des effectifs scolaires** à moyen terme,
- Un **vieillissement progressif de la population**, (36% de la population a plus de 60 ans),
- Une **transformation des besoins en matière de services publics** (petite enfance, jeunesse, mais aussi accompagnement des personnes âgées).

Malgré cette baisse de la natalité, la population du Gard continue d'augmenter. En 2022, le département comptait un peu plus de 764 000 habitants, avec une croissance annuelle moyenne de 0,5 % entre 2016 et 2022, principalement due aux arrivées de nouveaux habitants.

Ainsi, la **croissance démographique locale** est moins **liée** à la natalité qu'à **l'installation de nouveaux ménages**, souvent des actifs travaillant dans le bassin avignonnais ou des retraités.



DES ENJEUX SOCIAUX IMPORTANTS

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE

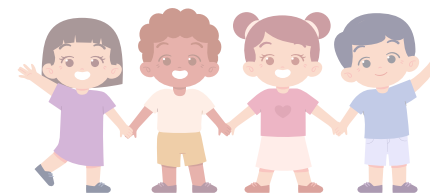


Le territoire du SIDSCAVAR doit répondre à plusieurs enjeux sociaux caractéristiques des territoires périurbains.

1. La croissance démographique

L'augmentation de la population entraîne une **réorganisation des activités et des services** pour répondre aux besoins circonstanciels des publics :

- d'accueil de la petite enfance
- d'équipements scolaires
- de services jeunesse
- d'accompagnement des familles



2. Le vieillissement de la population

Comme dans de nombreux territoires du sud de la France, la **part des seniors progresse**, nécessitant :



- des services d'aide à domicile
- des dispositifs de prévention de la perte d'autonomie
- des actions de lutte contre l'isolement

3. Un territoire local relativement plus favorable

Le territoire du SIDSCAVAR se distingue par une **situation socio-économique globalement plus favorable** que la moyenne départementale.

Plusieurs facteurs contribuent à cette situation :

→ La proximité d'un bassin d'emploi dynamique

La proximité immédiate d'Avignon offre aux habitants un **accès** relativement large **à l'emploi**, notamment dans les secteurs du commerce, des services, de l'administration et du tourisme.

Plusieurs facteurs contribuent à cette situation :

→ Une attractivité résidentielle importante

Les communes du territoire attirent des ménages actifs recherchant un **cadre de vie résidentiel** tout en restant **proches des pôles d'emploi**. Cette attractivité contribue à maintenir une population relativement stable sur le plan économique.



→ Un niveau d'équipements et de services relativement élevé

Les communes les plus importantes du territoire, notamment Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles ou Rochefort du Gard, disposent d'une **offre de services**, d'un tissu associatif **culturel** et **sportif** variés, d'équipements scolaires et de **commerces** structurants.

Ces éléments contribuent à faire du territoire un espace périurbain relativement favorisé dans le contexte gardois.

Malgré cette situation globalement favorable, **le territoire n'est pas exempt de fragilités sociales**.

4. Les inégalités sociales

- des **écarts de revenus** entre communes ou entre quartiers,
- des situations de **précarité ponctuelles**, notamment pour les familles monoparentales ou certains jeunes adultes, les retraités,
- des **difficultés d'accès au logement**, liées à l'attractivité résidentielle et à la hausse des prix immobiliers.

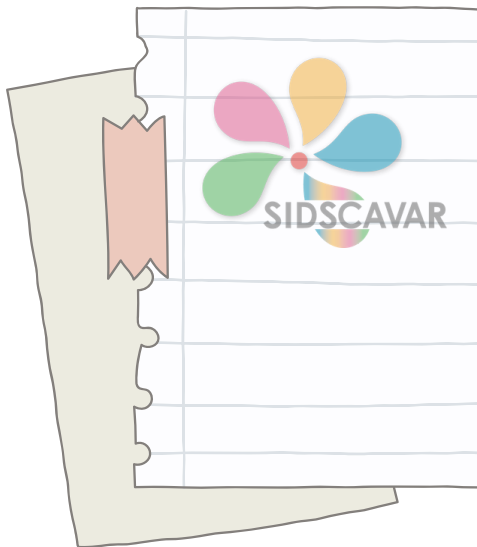
Ces inégalités rappellent que les territoires périurbains, souvent perçus comme homogènes socialement, sont en réalité traversés par des **contrastes socio-économiques importants**.

Dans ce contexte, l'**action du SIDSCAVAR** joue un rôle essentiel pour :

- **renforcer** le maillage des actions et activités sur le territoire pour tout public,
- **maintenir** un accès équitable aux services sociaux et éducatifs,
- **soutenir** les familles et les publics fragiles,
- **cultiver** la cohésion sociale entre les différentes communes du territoire.

EN BREF

Le SIDSCAVAR constitue un **acteur central de la cohésion sociale territoriale**, en assurant notamment :



- la gestion de **7 structures d'accueil de la petite enfance**, d'un **RPE** et d'un **LAEP**
- le déploiement d'**actions éducatives et périscolaires** au travers de la gestion d'un ALSH extrascolaire hébergé sur le site de l'Espace Intercommunal les Cigales, ainsi que de l'animation des accueils périscolaires pour 4 communes
- des **dispositifs pour les jeunes**
- des actions d'**insertion sociale et professionnelle**
- des services à destination des **seniors**
- des actions en faveur de la **parentalité**

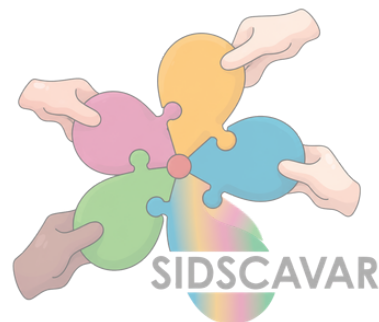
L'intervention intercommunale permet de mutualiser les moyens et de garantir une offre de services équilibrée sur l'ensemble des communes, y compris les plus petites.

Le rôle du SIDSCAVAR apparaît essentiel pour structurer l'action sociale intercommunale et garantir une réponse adaptée aux besoins des habitants.

LES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

Au sein de l'Espace Intercommunal les Cigales, **quatre valeurs structurantes**, la **solidarité**, l'**accueil inconditionnel des publics**, le **respect et la citoyenneté**, constituent le socle éthique et opérationnel de l'action menée auprès des habitants du territoire.

La solidarité s'y manifeste d'abord comme un principe d'entraide et de cohésion sociale. Au sein de l'Espace Intercommunal les Cigales, elle traduit la volonté de créer un environnement où chaque individu peut trouver un soutien et des ressources, quels que soient son âge, sa situation sociale ou ses difficultés. Cette valeur se concrétise par la mise en place d'**actions collectives**, d'**activités partagées** et de **dispositifs d'accompagnement** favorisant le lien social et la participation de tous, tant au niveau de la crèche, de l'ALSH, de la Maison des Familles que pour l'Espace Ressources Aidants.



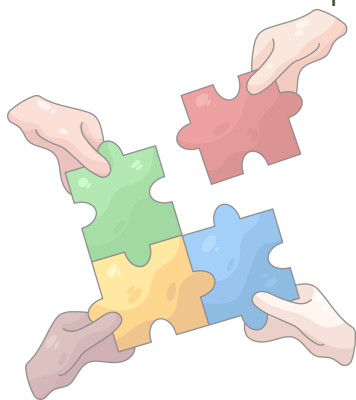
L'accueil inconditionnel des publics

Il représente une deuxième valeur fondamentale. Il signifie que toute personne peut franchir les portes de l'Espace Intercommunal les Cigales, sans être jugée ni exclue en raison de son origine, de sa situation administrative, de ses ressources, de son âge ou de ses difficultés personnelles. Cette posture professionnelle implique une **disponibilité**, une **écoute attentive** et une capacité à **adapter les réponses aux besoins de chacun**.

L'accueil devient ainsi un véritable acte éducatif et social. En garantissant cet accueil ouvert et accessible, l'espace Intercommunal les Cigales affirme sa mission de service public et son rôle d'espace inclusif, où chacun, chaque enfant, parent, adulte peut trouver sa place et être reconnu dans sa singularité.

Le respect

Il constitue la valeur transversale qui irrigue l'ensemble des pratiques professionnelles et des relations entre les usagers. Il s'exprime par la reconnaissance de la dignité de chaque personne, par la prise en compte de ses choix, de sa culture et de son rythme. Le respect implique également la mise en place d'un cadre sécurisant, fondé sur des règles partagées permettant une cohabitation harmonieuse entre les différents publics fréquentant la structure. Dans cette perspective, les professionnels veillent à adopter une **posture bienveillante et éthique**, favorisant l'**écoute**, le **dialogue** et la médiation lorsque des tensions apparaissent.



En combinant ces quatre valeurs, l'Espace Intercommunal Les Cigales affirme une vision de l'action sociale centrée sur l'inclusion, la coopération et la reconnaissance de chaque individu comme acteur à part entière de la vie collective.

La citoyenneté

L'Espace Intercommunal Les Cigales place la citoyenneté au cœur de son projet éducatif. Dès le plus jeune âge, les enfants et les familles sont accompagnés dans l'apprentissage du vivre-ensemble, du respect des autres, de la solidarité et de la participation à la vie collective.

Au sein de la **crèche**, les professionnels favorisent l'éveil à la **relation à l'autre**, le respect des différences et l'acquisition progressive des premières règles de vie en collectivité.

Dans le cadre de l'**ALSH**, les enfants sont encouragés à **devenir acteurs de leur temps de loisirs** en exprimant leurs idées, en participant aux choix d'activités et en s'impliquant dans des projets collectifs favorisant l'autonomie, la responsabilité et l'engagement citoyen.

La Maison des Familles constitue quant à elle un espace privilégié de rencontre, d'échange et de participation des habitants, favorisant le **développement du lien social**, de l'**entraide** et de la **coopération entre les générations**.

À travers l'ensemble de ses actions, l'Espace Intercommunal Les Cigales promeut les valeurs de la République, l'égalité des droits, la lutte contre toutes les formes de discrimination et l'inclusion de chacun.

Il contribue ainsi à former des citoyens respectueux, solidaires et engagés dans la vie de leur territoire.

LES AXES DU PROJET ÉDUCATIF

1. La finalité

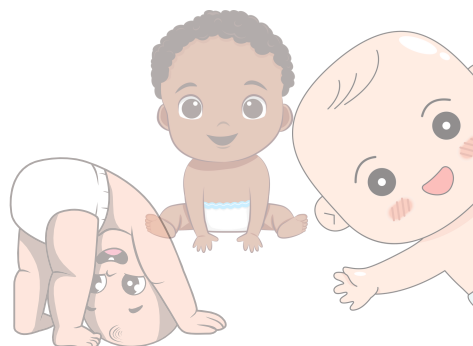
La finalité désigne la **raison d'être fondamentale** d'une action, d'une organisation ou d'un projet. Elle répond à la question : **pourquoi agit-on ?**

« Apporter une réponse globale et innovante aux besoins du territoire dans une démarche de qualité, en favorisant le lien social, l'inclusion et le vivre ensemble. »

2. Les objectifs

FAVORISER L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

- **L'Espace Intercommunal Les Cigales** a pour vocation d'être un lieu ouvert, accessible et inclusif pour l'ensemble des habitants du territoire. Cet objectif consiste à **garantir** que chaque personne, quel que soit son âge, sa situation familiale, sociale ou personnelle, puisse trouver au sein de la structure **un accueil adapté** à ses besoins.
- **La crèche des Cigales** constitue un premier lieu d'accueil pour les familles ayant de jeunes enfants. Elle offre un **environnement sécurisant et bienveillant** permettant d'accompagner le développement des enfants dès leur plus jeune âge. L'équipe professionnelle veille à proposer un accueil individualisé qui **respecte le rythme**, les **besoins** et la **singularité de chaque enfant**. Elle **favorise** également **l'inclusion** en accueillant des enfants présentant des besoins particuliers ou en situation de handicap, dans une démarche d'égalité des chances. Un travail en collaboration avec le Relais Loisirs Handicap 30 est mis en place pour l'acquisition de matériel spécifique adapté aux enfants (jeux éducatifs, malles pédagogiques...)



- **L'ALSH les Cigales** participe également à cet objectif en proposant un **accueil éducatif et collectif** pour les enfants du territoire **en dehors du temps scolaire**. Il permet à tous les enfants d'accéder à des activités variées favorisant leur socialisation, leur épanouissement et leur ouverture au monde. L'équipe pédagogique veille à adapter les activités afin que chaque enfant puisse participer et trouver sa place au sein du groupe, y compris les enfants en situation de handicap.



L'accueil des enfants en situation de handicap au sein de l'ALSH s'inscrit dans une démarche d'**inclusion en milieu ordinaire** et repose sur un accompagnement individualisé. Chaque situation fait l'objet d'une évaluation concertée afin d'adapter les modalités d'accueil aux besoins spécifiques de l'enfant tout en tenant compte des attentes et des contraintes de sa famille. En amont de l'accueil, un temps d'échange est organisé avec les responsables légaux afin de recueillir les informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant (habitudes de vie, besoins particuliers, modalités de communication, suivi médical ou paramédical, aménagements nécessaires, etc.). Cette concertation permet de construire un projet d'**accueil individualisé, évolutif et adapté** à la situation de l'enfant.

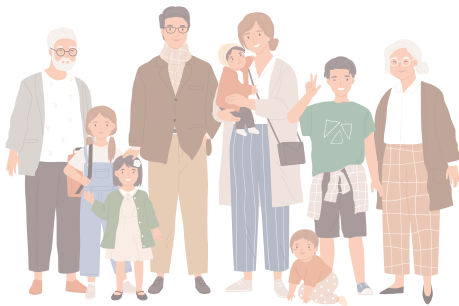
L'ALSH travaille en collaboration avec le Relais Loisirs Handicap 30, qui apporte son expertise, accompagne les équipes dans l'analyse des besoins, facilite la mise en œuvre des adaptations nécessaires et contribue à la recherche de solutions **favorisant la participation de l'enfant** aux activités proposées.



Cette **coordination régulière** entre la famille, l'équipe de l'ALSH et le Relais Loisirs Handicap 30 permet d'assurer un **accueil sécurisé, bienveillant et cohérent**, favorisant l'épanouissement de l'enfant, son accès aux loisirs et sa pleine participation à la vie collective. L'objectif est de proposer un accueil individualisé, adapté à chaque enfant et aux besoins de sa famille tout en permettant aux parents de mieux concilier leurs obligations familiales, personnelles et professionnelles.



- **La Maison des Familles** constitue un espace ouvert à l'ensemble des parents et des familles. Elle offre un **lieu d'écoute, de rencontre et de partage** permettant aux familles de se sentir soutenues dans leur rôle éducatif. Les actions proposées (ateliers parents-enfants, groupes d'échanges, temps conviviaux) permettent de créer un climat de confiance et de favoriser l'implication des parents. La fonction « ressource » de la Maison des Familles s'inscrit dans un partenariat de **mis en relation** des participants avec les travailleurs sociaux du territoire, en fonction des problématiques rencontrées.



- **L'Espace Ressources Aidants** s'adresse aux personnes qui **accompagnent au quotidien un proche dépendant, malade ou en situation de handicap**. Ces aidants, souvent confrontés à l'isolement ou à l'épuisement, peuvent trouver dans cet espace un lieu d'écoute, d'information et de soutien. En leur proposant un accompagnement adapté, l'Espace Ressources **contribue à reconnaître et valoriser leur rôle**.



Ainsi, l'Espace Intercommunal Les Cigales se positionne comme un lieu de proximité qui favorise l'accès aux services pour tous et qui veille à accueillir la diversité des publics du territoire.

➔ RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES PUBLICS

L'un des principes fondamentaux de l'Espace Intercommunal Les Cigales est d'**adapter ses actions aux besoins et aux attentes des habitants du territoire**. Cette démarche repose sur l'écoute des usagers, l'observation des réalités locales et l'évaluation régulière des actions mises en place.

- **La crèche** répond à un besoin essentiel des familles : la **garde et l'accueil des jeunes enfants**. Elle permet aux parents de concilier leur vie familiale, personnelle et professionnelle tout en assurant un accompagnement éducatif de qualité pour leur enfant. Au-delà du mode de garde, la crèche participe également à l'éveil et au développement global de l'enfant à travers des activités adaptées à son âge. Les professionnels travaillent en lien avec les parents afin de construire une relation de confiance et de répondre au mieux à leurs attentes.
- **L'ALSH** répond aux besoins des enfants et des familles en proposant des **temps d'accueil pendant les mercredis et les vacances scolaires**. Les activités proposées visent à favoriser la découverte, l'apprentissage et le vivre-ensemble. Les projets pédagogiques sont régulièrement ajustés en fonction des centres d'intérêt des enfants et des retours des familles, ce qui permet
- **La Maison des Familles** joue un rôle important dans l'identification des besoins des parents. Elle permet de **recueillir la parole des familles et d'adapter les actions proposées en fonction des problématiques rencontrées** : soutien à la parentalité, isolement, difficultés éducatives ou besoin de partage d'expériences. Les ateliers et rencontres organisés au sein de cet espace contribuent à renforcer les compétences parentales et à valoriser les savoirs des familles.
- **L'Espace Ressources Aidants** répond aux besoins spécifiques des aidants familiaux, qui peuvent parfois se sentir démunis face aux situations qu'ils rencontrent. Cet espace leur propose des **informations sur les dispositifs existants, des temps d'échange entre aidants ainsi que des rencontres avec des professionnels**. Ces actions contribuent à soutenir les aidants dans leur rôle et à prévenir leur épuisement.

En s'appuyant sur une démarche d'écoute et d'adaptation, l'Espace Intercommunal Les Cigales veille à proposer des services et des actions qui répondent concrètement aux besoins des habitants du territoire.

➔ VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

L'Espace Intercommunal Les Cigales s'inscrit dans une dynamique de partenariat avec les acteurs locaux afin de valoriser les ressources présentes sur le territoire. Cette collaboration permet d'**enrichir les actions proposées et de construire des projets collectifs au bénéfice des habitants.**



La crèche travaille en lien avec différents partenaires tels que les **professionnels de santé**, les **bibliothèques**, les **médiathèques** ou encore les **structures culturelles**. Ces collaborations permettent d'organiser des activités d'éveil culturel, de sensibiliser les enfants à la lecture ou encore d'accompagner les familles dans les questions liées à la santé et au développement de l'enfant. Des rencontres régulières avec les résidences autonomie du territoire sont mises en place. Des passerelles ont lieu entre la crèche, l'ALSH et l'école, afin de mieux accompagner les enfants dans le changement.

L'ALSH s'appuie également sur les ressources du territoire en collaborant avec des **associations sportives, culturelles ou environnementales**. Les différents festivals culturels enrichissent de façon inconditionnelle l'offre culturelle. Ces partenariats permettent de proposer aux enfants des activités diversifiées et de leur faire découvrir les richesses locales. Ils favorisent également l'ouverture sur l'environnement social et culturel du territoire.



La Maison des Familles joue un rôle central dans le développement des actions collectives. Elle organise, en partenariat le Centre Social Tôtout'Arts, les associations ou les institutions locales, des événements, des conférences ou des ateliers thématiques autour de la parentalité, du bien-être ou de la vie quotidienne. Ces actions permettent de mobiliser les habitants et de favoriser leur participation à la vie locale.

L'Espace Ressources Aidants, s'appuie sur un réseau de partenaires composé de services médico-sociaux, d'associations spécialisées et de professionnels de santé. Ce travail en réseau permet de proposer un accompagnement *plus complet aux aidants et de les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation.*



Cette démarche partenariale contribue à renforcer la cohérence des actions menées sur le territoire et à favoriser une dynamique collective au service des habitants.

CRÉER DU LIEN ENTRE LES SERVICES AFIN DE MUTUALISER LES COMPÉTENCES ET CONSTRUIRE DES ACTIONS COLLECTIVES

La présence de **plusieurs services au sein de l'espace intercommunal Les Cigales** constitue une **véritable opportunité**. L'objectif est de favoriser la **coopération** entre les équipes afin de **mutualiser** les compétences et de proposer un **accompagnement global aux publics**.

- **La crèche** peut collaborer avec la **maison des familles** pour proposer des actions autour de la parentalité, telles que des ateliers parents-enfants ou des temps d'échanges sur le développement de l'enfant. Ces moments permettent de renforcer le lien entre les professionnels et les familles et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- **La Maison des Familles** joue un rôle de relais entre les **différents services**. Elle peut orienter les familles vers la **crèche**, **l'ALSH** ou d'autres dispositifs en fonction de leurs besoins. Elle favorise également les échanges entre les professionnels et contribue à la mise en place de projets transversaux, le plus souvent identifiés autour des questions de parentalité.
- **L'ALSH** travaille en lien avec la **crèche** afin d'assurer une continuité éducative entre la petite enfance et l'enfance. Des projets communs ou des temps de rencontre sont organisés afin de faciliter la transition des enfants lorsqu'ils grandissent.
- **L'Espace Ressources Aidants** peut parfois collaborer avec d'autres services afin d'identifier les situations familiales nécessitant un accompagnement spécifique. Par exemple, certaines familles fréquentant la **Maison des Familles** ou la **crèche** peuvent également être concernées par des problématiques liées au rôle d'aidant.

Le travail en lien entre les différents services permet de **développer une approche globale de l'accompagnement des habitants**. Il favorise le partage d'expériences entre professionnels, la complémentarité des compétences et la construction de projets communs répondant aux besoins du territoire.

Ce fonctionnement transversal contribue à faire de l'Espace Intercommunal Les Cigales un lieu dynamique, capable d'accompagner les habitants à différents moments de leur vie et de renforcer le lien social au sein du territoire.

LES DÉMARCHES DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ESPACE INTERCOMMUNAL LES CIGALES

Les démarches du projet éducatif de l'Espace Intercommunal les Cigales s'inscrivent dans une volonté collective de **donner du sens aux actions menées**, en construisant un cadre cohérent, partagé et évolutif, au service des besoins des publics et du développement du territoire.

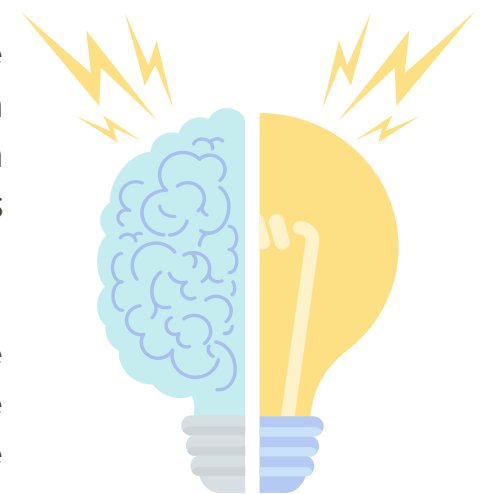
Elles se déclinent en **plusieurs axes structurant** :

 *En développant un projet innovant, adapté au lieu par la **mutualisation des compétences et des ressources des agents***

Cette première démarche vise à dépasser les logiques de fonctionnement cloisonnées pour favoriser une **dynamique de travail transversale**, où chaque professionnel, qu'il intervienne en crèche, en ALSH, à la Maison des Familles ou au sein de l'Espace Ressources Aidants, contribue à une vision partagée. Cette mutualisation permet de croiser les regards, d'enrichir les pratiques et de faire émerger des réponses nouvelles, plus pertinentes et ajustées aux besoins des publics.

En **valorisant les savoir-faire individuels et collectifs**, cette démarche encourage l'expérimentation, l'adaptation continue et l'innovation dans les actions proposées. Elle renforce également la cohérence du projet éducatif en garantissant une continuité dans les accompagnements et une meilleure lisibilité de l'offre pour les usagers.

Ainsi, le lieu devient un véritable **espace ressource**, vivant et évolutif, capable de s'adapter aux enjeux du territoire tout en mobilisant pleinement les compétences de ses équipes.





En favorisant la **curiosité** et la **créativité** impliquant tous les agents par leur analyse de pratique de terrain

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE



Cette démarche vise à faire de chaque professionnel un acteur impliqué et créatif du projet éducatif. En s'appuyant sur l'analyse régulière des pratiques de terrain, il s'agit de transformer les expériences quotidiennes en leviers d'innovation pédagogique et d'amélioration continue. **Chaque situation** vécue auprès des publics (enfants, familles, aidants) **devient ainsi une opportunité d'apprentissage collectif, permettant de questionner les postures, d'ajuster les interventions et d'enrichir les réponses éducatives.**

Concrètement, la mise en place de temps formalisés d'échanges entre agents (réunions d'analyse de pratique, groupes de réflexion transversaux, retours d'expériences) favorise l'émergence d'idées nouvelles et stimule la créativité. En croisant les regards entre les différents services de l'Espace Intercommunal (**crèche**, **ALSH**, **Maison des Familles**, **Espace Ressources Aidants**), cette dynamique encourage l'arrivée de projets innovants, adaptés aux réalités du terrain et aux besoins évolutifs des publics.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le **projet éducatif** en valorisant plusieurs de ses principes fondamentaux :

- L'**adaptation aux besoins des publics**, grâce à une observation fine et partagée des situations vécues ;
- La **montée en compétences des professionnels**, par le développement d'une posture réflexive et collaborative ;
- La **cohérence éducative du territoire**, en favorisant des pratiques harmonisées et enrichies par l'intelligence collective ;
- L'**innovation sociale et pédagogique**, en permettant l'expérimentation de nouvelles approches issues du terrain.

En plaçant la curiosité et la créativité au cœur du fonctionnement, cette démarche contribue à construire un **environnement professionnel dynamique**, où chaque agent est reconnu comme porteur de savoirs et capable de faire évoluer les pratiques. Elle renforce ainsi la qualité de l'accompagnement proposé et participe pleinement à l'ambition du projet éducatif : offrir des réponses pertinentes, humaines et innovantes à l'ensemble des publics accueillis.



En développant la **communication** de toutes les ressources de l'Espace Intercommunal Les Cigales par la diffusion d'informations pour tous les publics

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE

Berser
Levrault

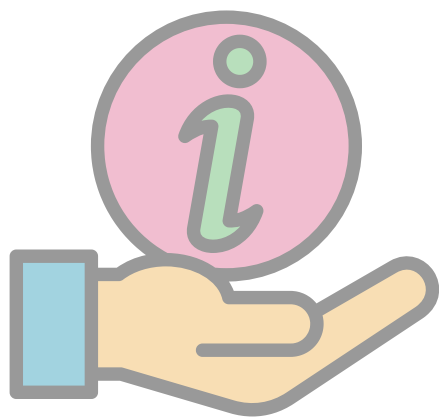
Développer la communication de l'ensemble des ressources de l'Espace Intercommunal Les Cigales constitue un **levier stratégique pour garantir l'accessibilité, la lisibilité et l'attractivité** de l'offre proposée aux publics. Cette démarche vise à mieux faire connaître la richesse des services en s'appuyant sur une diffusion d'informations claire, cohérente et adaptée à la diversité des usagers.

Il s'agit tout d'abord de structurer une communication globale et harmonisée, permettant d'identifier facilement l'Espace Intercommunal les Cigales comme un **lieu ressource central sur le territoire**. Cela implique de travailler sur une identité visuelle commune, des supports uniformisés et des messages cohérents, afin de renforcer la compréhension des missions et des actions menées.

La diffusion d'informations doit également être pensée de manière **inclusive**, en prenant en compte les différents publics accueillis : familles, enfants, adolescents, aidants, partenaires. Cela suppose de **varier les canaux de communication** (affichage sur site, plaquettes, site internet, réseaux sociaux, newsletters, messageries instantanées) et d'**adapter les formats** (visuels, vidéos, messages courts, langage simplifié) pour toucher efficacement chacun. L'objectif est de lever les freins liés à la méconnaissance des dispositifs et de favoriser l'accès aux droits et aux services.



Par ailleurs, cette démarche s'inscrit dans une logique proactive : il ne s'agit plus seulement d'informer, mais d'**aller vers les publics**. Cela peut se traduire par des actions de communication hors les murs, des temps de rencontre, ou encore des partenariats avec les acteurs locaux (écoles, associations, structures sociales) afin de relayer les informations au plus près des habitants.



Enfin, développer la communication des ressources implique de **mobiliser l'ensemble des agents dans une dynamique collective**. Chaque professionnel devient un relais d'information, capable de valoriser les actions et d'orienter les publics. Cette implication renforce la cohérence du projet éducatif et favorise une culture commune autour du service rendu à l'utilisateur. L'ensemble des professionnels est informé du projet Éducatif dans sa prise de fonction au sein des services hébergés sur le site de l'Espace Intercommunal les Cigales.

Ainsi, en rendant l'information accessible, visible et partagée, cette démarche contribue à renforcer le pouvoir d'agir des publics et à améliorer leur parcours au sein de l'Espace Intercommunal les Cigales.

 *En accueillant et en favorisant les **projets coconstruits** avec les partenaires locaux et les familles*

Promouvoir les projets coconstruits avec les partenaires locaux en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG) constitue un **levier stratégique majeur** pour inscrire l'action de l'Espace Intercommunal Les Cigales dans une **dynamique territoriale coordonnée, cohérente et durable**. Il est à rappeler que La CTG vise à structurer une politique sociale et familiale adaptée aux besoins du territoire en favorisant la coopération entre acteurs. Dans ce cadre, la co-construction devient une méthode centrale pour répondre de manière pertinente et partagée aux enjeux locaux.

L'Espace Intercommunal les Cigales, en tant qu'équipement structurant regroupant plusieurs services (petite enfance, enfance, familles, aidants), a vocation à être **un acteur clé** de cette démarche. Accueillir des projets coconstruits signifie se positionner comme un lieu ouvert, facilitateur et ressource pour les partenaires locaux (collectivités, associations, établissements scolaires, acteurs médico-sociaux) et les familles. Cela implique de créer des conditions favorables à l'**émergence d'initiatives** en lien direct avec les axes prioritaires définis dans la **CTG** : **soutien à la parentalité, accès aux droits, inclusion, cohésion sociale**.

Par ailleurs, favoriser cette co-construction suppose de s'inscrire pleinement dans les instances de gouvernance de la CTG (comités de pilotage, comités techniques), afin de partager les diagnostics de territoire, d'identifier les besoins et de bâtir des réponses communes. Cette participation active permet de garantir que les projets développés au sein de l'Espace Intercommunal les Cigales s'intègrent dans une stratégie globale, évitant les actions isolées ou redondantes, et renforçant la complémentarité entre les acteurs.

La démarche de co-construction implique également une **méthodologie partagée** : co diagnostic, définition d'objectifs communs, planification concertée des actions, et évaluation collective. Elle valorise les compétences de chaque partenaire et favorise l'innovation sociale en croisant les approches professionnelles. Les projets qui en émergent sont ainsi mieux adaptés aux réalités du territoire et aux attentes des publics.

Par ailleurs, en lien avec la CTG, cette dynamique permet d'**optimiser les ressources disponibles**, qu'elles soient humaines, matérielles ou financières. Elle facilite l'accès à des financements croisés et renforce la lisibilité des actions auprès des institutions comme des usagers. Elle contribue dans ce sens à renforcer le pouvoir d'agir des habitants, en les associant, lorsque cela est possible, à la conception et à la mise en œuvre des projets.

LE PARTENARIAT

L'Espace intercommunal "Les Cigales" est un équipement central du SIDSCAVAR, regroupant plusieurs champs d'intervention.

Cela implique naturellement une **forte culture du partenariat**, indispensable pour répondre aux besoins sociaux du territoire.

On peut observer principaux types de partenariats développés :

Des partenariats institutionnels structurants

- CAF du Gard : via la Convention Territoriale Globale (CTG)
- Conseil départemental : financement et co-organisation d'actions sociales
- Communes membres du SIDSCAVAR : gouvernance et cohérence territoriale

Ces partenariats permettent une cohérence des politiques publiques, un financement des actions ainsi qu'une coordination territoriale.

Des partenariats opérationnels (acteurs de terrain)

- Écoles et structures éducatives
- Relais petite enfance, assistantes maternelles
- Centre social et associations locales
- Structures médico-sociales (SESSAD, Maison des adolescents...)
- Espace Ressources Aidants

Objectif : répondre de manière globale aux besoins des enfants et des familles

Des partenariats associatifs et événementiels

Il s'agit des associations culturelles, sociales, sportives, des acteurs culturels (spectacles, événements), etc

Ces partenariats **favorisent la dynamique locale, la participation des habitants**, l'ouverture sur le territoire.

Des partenariats internes (transversalité)

L'Espace Intercommunal les Cigales fonctionne aussi en **partenariat en interne** entre services :

- **Crèches**
- **ALSH**
- **Maison des Familles**
- **Animation de la vie sociale**

Cela permet des **parcours continus de l'enfant** (0-17 ans), une cohérence éducative, des actions communes autour de la parentalité.

Un partenariat au service du projet éducatif

Le partenariat n'est pas seulement un partenariat organisationnel, il est aussi un levier central du projet éducatif. Il favorise une **approche globale de l'enfant** et garantit une offre éducative de qualité.

Par la mutualisation des compétences, de la diversité des interventions et l'innovation pédagogique, le partenariat renforce la construction d'actions collectives au bénéfice des différents publics et inscrit son action dans une dynamique territoriale (CTG).

Ainsi, la logique partenariale s'inscrit dans la CTG, à partir d'un diagnostic partagé du territoire, de la définition d'objectifs communs et d'une coordination dynamique des acteurs.

Le projet éducatif de l'Espace Intercommunal les Cigales devient **un projet territorial** et non uniquement structurel.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 030-253003222-20260929-590_10-DE



SIDSCAVAR